



MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directeur général et greffier-trésorier par intérim, de la susdite municipalité QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant externe de la Municipalité, pour l'année 2024, seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le lundi 2 juin 2025 à 19 h à la salle du Conseil située au 275, rue Nelson, Saint-Denis-sur-Richelieu.

**DONNÉ** à Saint-Denis-sur-Richelieu, ce 20 mai 2025.

André Charron  
Directeur général et greffier-trésorier par intérim